



Séance du Conseil communal du 17 juin 2021

CONSEIL COMMUNAL

DE

1148 L'ISLE

**Procès-verbal  
de la séance du conseil communal  
17 juin 2021**

**Point 1. Statutaire.**

La séance du Conseil communal débute à 20.15 heures. M. Jürg Hosttetter, Président, rappelle et précise les mesures de protection sanitaires concernant la pandémie liée au COVID et remercie tous les acteurs qui ont permis d'organiser cette séance. L'appel fait par le secrétaire montre 32 Conseillers-ères présents-es, 8 Conseillers-ères excusés-ées et 2 Conseillers-ères absents-es. Le quorum est atteint. L'Assemblée peut délibérer valablement.

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

Les Conseillers-ères ont tous reçu le procès-verbal de la séance du 9 décembre 2020. La lecture du procès-verbal n'est pas demandée. Le procès-verbal est accepté par 31 voix pour, 0 voix contre et 1 abstention.

**Point 2. Préavis 03/2021. Comptes communaux 2020. Rapport de gestion 2020.**

M. Sylvain Chenuz, Conseiller, lit le rapport de la commission de gestion concernant le préavis 03/2021 Comptes communaux et Rapport de gestion 2020.

M. Jürg Hosttetter, Président, propose d'examiner les comptes par chapitre.

Chapitre 1. Administration générale.

Pas de questions.

Chapitre 2. Finances.

M. Pierre-Olivier Cloux, Conseiller, fait une remarque concernant le compte 'Impôts' 210 point 390.05 Déchets non couverts par la taxe. Mme Véronique Grandjean, Boursière communale, lui répond que le compte des ordures ménagères ne fait pas de déficit. Une somme de 5596.30 CHF est attribuée au point 381.00 'Attribution fonds de réserve déchets' du compte 450 Ordures ménagères et déchets. Dans le compte 210 Impôts, certains déchets, par exemple DSM/OREA, ne sont pas financés par la taxe demandée aux habitants, mais par les impôts. Le compte de déchets est bénéficiaire.

Chapitre 3. Domaines et bâtiments.

Pas de questions.

Chapitre 4. Travaux.

Pas de questions.

Chapitre 5. Instruction publique et Cultes.

Pas de questions.

Chapitre 6. Police.  
Pas de questions.

Chapitre 7. Sécurité sociale.  
Pas de questions.

Chapitre 8. Services industriels.  
Pas de questions.

M. Pierre Olivier Cloux, Conseiller, demande une information concernant un emprunt de 700'000 CHF pour les travaux APF. Mme Véronique Grandjean, Boursière communale, lui répond que cet emprunt concerne l'année 2020, mais qu'auparavant un emprunt de 300'000 CHF avait déjà été effectué. Somme globale qui correspond à l'emprunt de 1'000'000 CHF fait pour effectuer ces travaux. Ceux-ci sont à bout touchant. Le bureau Mosini et Caviezel SA vont ainsi pouvoir nous envoyer le décompte que nous pourrions envoyer à l'administration cantonale pour bénéficier des subventions. On espère pouvoir les recevoir d'ici le mois de novembre.

M. Philippe Mülhauser, Municipal, informe que les travaux n'ont pas pu être terminés pour des raisons météorologiques. Le dernier tronçon de la route de Châtel sera terminé pour la semaine du 28 juin prochain.

M. Pierre-Olivier Cloux, Conseiller, pense que la dernière phrase de la page VI des comptes communaux présente une inexactitude. Mme Véronique Grandjean, Boursière communale, précise que la commission de gestion et la commission des finances ont été informées du résultat de ce contrôle. M. Pierre-Olivier Cloux, Conseiller, membre de la commission des finances, n'aurait pas été informé.

M. Jürg Hostettler, Président, clos la discussion. Les comptes 2020 et le rapport de gestion 2020 sont acceptés à l'unanimité.

### **Point 3. Communications de la Municipalité.**

M. Steve Baudat, Municipal, nous informe que suite à des difficultés informatiques, les relevés des compteurs d'eau ne pourront pas se faire en juin. Nous ne pourrions donc pas signaler les éventuelles fuites d'eau aux usagers. Les décomptes et réajustements se feront en fin d'année.

M. Claude Rosat, Municipal, nous apprend que nous avons reçu une version finale de la DGIP, concernant le projet 'Ancienne Gendarmerie'. Cela permettra d'aller de l'avant. Concernant le CAD, les plus anciens compteurs devront être remplacés chez les propriétaires.

M. Philippe Mülhauser, Municipal, nous communique que le règlement général de Police est de retour de l'administration cantonale. L'article 10, alinéa 2 a été retiré, car il s'agit déjà d'une infraction au code pénal article 286. L'article 43 est aussi supprimé, car il y a déjà une réglementation OCR article 50 et 50a qui gère ces situations. De même pour l'article 63 alinéa 1, car nous ne pouvons pas utiliser le terme 'ivresse' qui est déjà dans la loi sur la circulation routière. Ce règlement est en vigueur depuis le mois de mai et nous permettra d'avancer le règlement de stationnement à L'Isle.

Concernant le projet L'IsleÔvert, vous pouvez observer que les herbes et les fleurs poussent. Nous avons fait un tour de toutes les surfaces concernées avec les spécialistes du Parc Jura Vaudois. La semaine prochaine nous les accueillerons pour le cours

biodiversité du parc Jura vaudois et observer l'évolution, pour la première année, des surfaces entretenues de manière différenciée.

Concernant les AF, les problèmes de météo et les difficultés liées au COVID, nous ont empêchés de terminer les travaux dans les délais prévus. Le gravillonnage se fera dans la semaine du 28 juin et nous pourrons ensuite faire la facturation finale et respectivement les demandes de subsides.

Vous n'êtes pas sans savoir que la Municipalité a décidé de se séparer d'un employé de voirie. Le poste est à repourvoir. Nous avons mis ce poste au concours et nous avons reçu 17 postulations. Après un premier tri, 6 personnes ont été rencontrées. Le choix final se fera lors de la séance de Municipalité du 21 juin. La personne choisie prendra ses fonctions le 1<sup>er</sup> septembre.

Le nouveau tri papier/carton donne entièrement satisfaction. La première facture concernant la benne papier, nouveau tri, fait apparaître que l'on ne paye plus le transport de celle-ci, mais l'on fait du bénéfice. Pour la benne carton, nous arrivons avec la récupération de ce carton de payer le transport. Pour conclure, l'élimination du papier/carton ne devrait plus rien nous coûter.

Mme Anne-Lise Rime, Syndique, nous informe que le chantier du complexe des Chavannes arrive à son terme. Les écoles sont prêtes et les élèves concernés, lors de la rentrée du mois d'août, sont les classes de 1 à 6P. La piscine est prête et sera ouverte le mois prochain. Vous pourrez trouver toutes les indications sur le site [aspicoss.ch](http://aspicoss.ch).

Le site comporte aussi 2 classes d'enseignement spécialisé de la fondation de Vernand et une garderie UAPE. Les délais des travaux et le budget ont été respectés.

Mme Anne-Lise Rime, Syndique, remercie le Président, le Secrétaire, les membres du bureau, les Huissières, les Conseillers-ères et particulièrement les Conseillers-ères qui vont terminer leur mandat, au personnel communal, à notre Boursière pour son travail et à mes collègues de la Municipalité. Merci pour la confiance faite et je formule le souhait que celle-ci perdure dans la législature à venir.

#### **Point 4. Communication du bureau.**

M. Jürg Hostettler, Président, remercie les membres du bureau du Conseil pour le dépouillement du 13 juin. Notre future secrétaire du Conseil, Mme Carole Ueltschi, était présente. Elle a pu observer le travail de dépouillement et a aimablement aidé les membres du bureau au dépouillement des bulletins de vote.

Nous devons prendre une décision concernant les jetons de présence des Conseillers-ères, car nous n'avons pas pu organiser des sorties depuis 2 ans. Ces jetons ont été thésaurisés et non pas pu être utilisés. Le bureau du Conseil a exploré différentes voies d'organisation d'activités pour le Conseil communal sans trouver de solutions. En début de législature, nous avons décidé de mettre dans un pot commun tous les jetons de présence des Conseillers-ères. Les Conseillers-ères ne participant pas aux sorties et aux activités proposées au Conseil communal ne pouvant pas revendiquer ceux-ci.

Après réflexion, nous vous proposons de redistribuer ces jetons de présence au pro-rata du nombre de participations depuis le début de la législature en cours. Cette somme n'est pas imposable fiscalement.

M. Jürg Hostettler, Président, ouvre la discussion.

M. Denis Baudat, Conseiller, propose d'accepter la proposition d'une redistribution des jetons de présence au pro-rata du nombre de participations des Conseillers-ères.  
La proposition de redistribution des jetons de présence aux Conseillers-ères est acceptée par 31 voix pour et une abstention.

M. Jürg Hostettler, Président, remercie Mme Wilma Chappuis et Mme Jeannette Jaunin pour leurs prestations pendant 16 ans comme Huissières du Conseil communal. Il remercie de même M. Daniel Pasche pour son mandat de secrétaire du Conseil communal lors de cette dernière législature.

#### **Point 5. Propositions individuelles.**

M. Denis Baudat, Conseiller, fait remarquer que au bas de la page 3 du rapport de gestion du Conseil communal, le terme 'scrutatrice' a été utilisé. Ce terme qualifiait un Conseiller et une Conseillère. Il eût fallu choisir entre l'orthographe française classique ou la rédaction inclusive. Mme Anne-Lise Rime fait remarquer, en plaisantant, qu'il s'agit d'un signe des temps...

M. Paul Hützli, Conseiller, signale que la parcelle d'herbe non fauchée sise à proximité du Temple, à L'Avalanche, est à son avis un obstacle visuel pour la circulation routière.

M. Philippe Mülhauser, Municipal, lui répond qu'un essai sera fait lors d'un cours avec les spécialistes du Parc Jura Vaudois.

M. Sylvain Chenuz, Conseiller, demande si une Fête du 1<sup>er</sup> Août est prévue cette année.

M. Steve Baudat, Municipal, répond que si les conditions sanitaires le permettent, une fête du 1<sup>er</sup> Août sera organisée.

M. Pascal Faillettaz, Conseiller, remercie la Municipalité pour son engagement lors de cette législature.

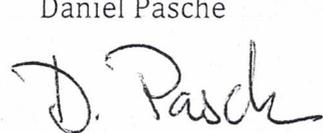
M. Jürg Hostettler, Président, remercie toutes les personnes qui participent, par leur engagement, à la bonne marche de la Commune et clos la séance.

La prochaine séance du Conseil communal est fixée au 06.10.2021. La séance est levée à 21.15 heures.

Bureau du Conseil communal

Jürg Hostettler  
  
Président du Conseil



Daniel Pasche  
  
Secrétaire du Conseil